



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 18 décembre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1557 du 21 novembre 2024 de Monsieur le Député Georges Engel et de Monsieur le Député Yves Cruchten concernant « Potentiel de la charge bidirectionnelle ».

Madame la Ministre,

En date du 21 novembre 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Georges Engel et Monsieur le Député Yves Cruchten.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes

